

2.— Evolution de la situation économique du Maroc de 1939 à 1946

Citer ce document / Cite this document :

2.— Evolution de la situation économique du Maroc de 1939 à 1946. In: Etudes et conjoncture - Union française / Economie française, 1^e année, n°3, 1946. pp. 57-78;

doi : <https://doi.org/10.3406/estat.1946.10059>

https://www.persee.fr/doc/estat_1149-3720_1946_num_1_3_10059

Fichier pdf généré le 01/10/2019

Abstract

The study of colonial economic prospects is particularly difficult, owing to the lack of information. General survey of economic conditions in Morocco. Steady increase of the population of Morocco. Prices and wages. Credit and public finance. Mineral and industrial production Supply of Power. Agricultural production. Development prospects of Morocco in relation to the industrial equipment plan. ;

Résumé

L'étude de la conjoncture coloniale est particulièrement difficile par suite de l'insuffisance de la documentation. Vue d'ensemble sur l'économie marocaine. Le Maroc est en plein accroissement démographique. Niveau des prix et des salaires. Crédit et finances publiques. Production minière et industrielle. Bilan de l'énergie. Production agricole. Perspectives de développement en fonction du plan d'équipement.

Resumen

Evolution económica en Marruecos, de 1939 a 1946. — El estudio de la coyuntura colonial es particularmente difícil a realizar a consecuencia de la escasez de documentación apropiada. Síntesis de la economía marroquí. Marruecos se halla en pleno desarrollo demográfico. Nivel de precios y de salarios. Crédito y finanzas públicas. Producción minera e industrial. Balance de la energía. Producción agrícola. Perspectivas de desarrollo en función del plan de equipo

2. - EVOLUTION DE LA SITUATION ECONOMIQUE DU MAROC DE 1939 A 1946

Analyse :

Les conséquences de l'interruption des relations entre la Métropole et le Maroc modifieront d'une façon permanente l'économie marocaine.

Les résultats dégagés ci-après doivent être interprétés avec prudence, étant donné l'insuffisance de la documentation existante.

Privé d'industrie importante, avec une production agricole à faible rendement et rendue irrégulière par les conditions météorologiques, le Maroc devait importer les compléments nécessaires à son existence. Durant la guerre, il a dû vivre surtout avec ses ressources propres.

Le Maroc doit trouver sur son sol le moyen d'assurer l'existence à une population qui s'accroît de près de 175.000 unités par an.

Le plan d'équipement, dont l'exécution va commencer, est axé sur l'accroissement de la production globale du pays : construction de barrages pour irrigation et fourniture d'énergie électrique, modernisation du paysannat musulman, prospection méthodique et exploitation des richesses minières, développement ou création sur place des industries de transformation des produits indigènes.

L'état actuel de la documentation rend très difficile l'étude de la situation économique de la plupart de nos territoires d'outre-mer. Le matériel statistique de base existant est incomplet, hétérogène, établi suivant des procédés techniques souvent défectueux. Les lacunes portent sur des points importants tels que : caractéristiques démographiques, niveau des salaires et des prix, niveau des consommations, aggravées par le fait que le même renseignement n'existe pas sous une forme identique dans les divers territoires ou n'existe que dans quelques-uns d'entre eux seulement.

L'exemple suivant des difficultés d'interprétation des statistiques coloniales est typique. Dans les statistiques maritimes de navires entrés dans les ports, un navire qui fait plusieurs escales dans des ports différents est décompté une ou plusieurs fois selon les territoires.

Le statisticien colonial n'a pas les moyens d'action nécessaires pour conduire rationnelle-

ment son travail. Le droit d'enquête légal ne lui est reconnu qu'accessoirement.

Dans ces conditions, toute vue d'ensemble est rendue incertaine.

Il a paru intéressant de montrer ce qu'il serait souhaitable de faire régulièrement pour chaque territoire.

Une étude sur l'évolution de la situation économique au Maroc a été entreprise à titre d'exemple. Dans ce pays, en effet, la documentation, sans être complète ni très récente, permet d'avoir une vue d'ensemble relative sur l'économie du pays. Toutefois, les éléments utilisés ne sont pas encore connus avec assez de certitude et n'ont pu être recoupés. Les statistiques données ci-après et leur interprétation sont critiquables et ne doivent pas être retenues sans réserves.

Deux civilisations d'origine et de caractère très différents coexistent au Maroc : une civilisation européenne d'introduction récente, dont les procédés modernes de production et une technique

évoluée procurent à moins de 5 % de la population du pays un niveau de vie élevé, et une civilisation arabe.

Chaque fois que deux civilisations différentes sont en présence, on constate que celle dont l'économie est la moins évoluée tend à revêtir les formes nouvelles qui lui sont révélées, en raison des avantages matériels immédiats qu'elle y trouve.

Depuis quelques années, l'évolution commençait à se dessiner au Maroc : le contact avec les

troupes américaines et leur technique, et pour une partie de la population l'accroissement du pouvoir d'achat — tout au moins apparent par le développement des faux revenus — l'ont accélérée.

Le Maroc est à un tournant de son histoire économique et il est particulièrement intéressant de l'étudier en ce moment pour mettre en évidence les facteurs qui conditionnent son développement.

I — SITUATION DEMOGRAPHIQUE

En se basant sur les statistiques existantes, le nombre d'habitants aurait évolué comme suit :

Population totale (1)

	En 1936 (d'après le recensement)	Au 1/1/45 d'après les rationnaires	Au 1/4/46 d'après le recensement
			Chiffres provisaires
Marocains musulmans	5.905.000	8.210.000	8.447.000
Israélites.	162.000	197.000	208.000
Totaux	6.067.000	8.407.000	8.655.000
Européens français.	182.000	300.000	—
Etrangers	51.000	55.000	—
Totaux	233.000	355.000	338.000
Population totale (y compris militaires)	6.300.000	8.762.000	8.993.000

Il est probable que les évaluations de 1945 et 1946 sont entachées d'une erreur par excès. Le dénombrement de la population marocaine rurale n'est pas fait d'après des bulletins individuels, mais d'après les déclarations collectives des autorités locales et contrôlées avec plus ou moins de succès par les administrateurs français. Par suite du maintien du rationnement alimentaire, les services locaux ont intérêt à majorer le chiffre réel de la population. Enfin, toute la partie mobile de la population échappe à tout recensement sérieux.

Avant guerre, l'accroissement naturel de la population marocaine atteignait environ 175.000 unités par an, chiffre élevé qui s'explique par la disparition des famines et des épidémies, par le développement des mesures d'assistance et d'hygiène diminuant la mortalité infantile.

Sur cette base, la population n'atteindrait en 1946 que 8.100.000 unités, mais ce chiffre ne doit

pas être retenu. Le rythme d'accroissement s'est trouvé modifié brusquement à partir de la guerre. Le débarquement allié et la mobilisation marocaine ont eu une influence sur les facteurs démographiques, mortalité et natalité, dont on ne peut déterminer l'ordre de grandeur *à priori*.

La population réelle, même si elle est inférieure à 8.990.000 unités, ce qui est probable, est en augmentation de plus de 40 % sur 1936.

Les possibilités d'action offertes actuellement sur place permettent de penser que les français ayant quitté la métropole à l'invasion allemande seront incités à demeurer dans le pays et à contribuer à sa mise en valeur.

La population marocaine a tendance à se concentrer dans les centres urbains, où elle est passée, autant qu'on puisse en juger d'après les statistiques fragmentaires, de 14 % en 1936 à 18 % en 1945. Ce mouvement a été provoqué par la demande de main-d'œuvre au moment du débarquement américain et accentué par la situation de famine en 1945, chassant les habitants des campagnes. Il doit normalement s'accroître,

(1) D'une façon générale les statistiques données ci-après sont extraites des publications de la Société d'Etudes Economiques du Maroc ou proviennent de la Délégation Economique du Maroc à Paris.

surtout par suite de l'extension prévue de l'équipement industriel du pays. Cette situation amènera la création probable d'un prolétariat ouvrier marocain et soulèvera des problèmes sociaux qui n'ont pas eu jusqu'à présent d'importance véritable.

Il serait particulièrement intéressant de préciser l'importance des mesures d'hygiène et de pro-

phylaxie prises par l'administration française en faveur des marocains. Elles ont une influence décisive sur l'accroissement de la population et sont un des actifs de l'action de la métropole dans ses territoires d'outre-mer. On ne possède que de rares indications, mais elles sont toutefois bien démonstratives.

	Moyenne approximative	
	1920-1925	1940-1945
Nombre de consultations données dans l'ensemble des formations sanitaires	1.500.000	9.000.000
Total annuel des journées d'hospitalisation dans les hôpitaux et infirmeries indigènes	400.000	1.500.000
Nombre de vaccinations anti-varioliques	300.000	1.200.000

II. — PRIX ET SALAIRES

a) Prix

Les renseignements existants sont fragmentaires et peu récents.

Le Secrétariat Général du Protectorat publie des indices de prix mensuels.

Indices des prix
(base 100 en 1936 — moyenne annuelle)

	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946 (1)
Prix de gros :								
a) agricoles (19 articles)	210	255	400	530	700	945	1.040	1.335
b) industriels (11 articles)	180	260	350	490	555	645	710	985
Prix de détail (40 articles)	165	200	265	360	465	625	720	1.135

(1) Pour 1946, moyenne des mois avril et mai.

L'indice du coût de la vie par rapport à 1939 s'établit à 390 au 30 juin 1945.

Ces divers indices ont certainement été calculés à partir de prix fixés légalement pour les années 1940 à 1945, non comparables à ceux de la période de base du fait du rationnement, de la fixation des prix par voie d'autorité et du marché clandestin. Ils ont une signification toute re-

lative et il est difficile de préciser dans quelle mesure ils sont représentatifs de l'évolution réelle de l'ensemble des prix. L'indice des prix de détail ne paraît du reste s'appliquer que dans les centres urbains.

Pour ces mêmes raisons, la comparaison avec les indices correspondants français est des plus délicate.

Indices provisoires des prix en France
(base 100 en 1938)

	1940	1941	1942	1943	1944	1945	Avril 1946
Prix de gros : produits alimentaires	127	160	194	237	277	373	534
Prix de gros : produits industriels	151	183	200	231	253	377	583
Prix de détail	135	164	191	233	297	403	—

La confrontation brutale de ces deux séries d'indices semblerait indiquer une hausse de prix plus accentuée au Maroc qu'en France, mais cette constatation est des plus fragiles, étant donné la non-concordance des indices ci-dessus.

On trouvera ci-après une comparaison entre les pourcentages des hausses moyennes annuelles enregistrées par les indices de prix de détail en France et au Maroc.

Pourcentage de hausse des prix de détail

Indice de prix de détail	1941 par rapport à 1940	1942 par rapport à 1941	1943 par rapport à 1942	1944 par rapport à 1943	1945 par rapport à 1944
Au Maroc	32	37	29	34	16
En France,	21	16	22	28	36

Le débarquement allié en 1942 ne s'est pas traduit par une augmentation anormalement rapide des divers indices.

L'indice des prix de gros des produits agricoles importés — calculé d'après les valeurs à l'importation tirées des statistiques douanières — a augmenté de 19 % entre 1944 et 1945, tandis que l'indice pondéré des prix de gros agricoles indigènes n'a augmenté que de 15 %.

L'indice pondéré des prix de détail réglementés en octobre 1945, établi sur 22 articles de consommation courante, en prenant pour coefficients de pondération ceux utilisés dans le calcul de cet indice avant-guerre en France, c'est-à-dire les quantités moyennes annuelles consommées, modifiées arbitrairement pour se rapprocher autant que possible des consommations réelles du Maroc, est de 20 % plus élevé à Paris qu'à Casablanca; mais il ne faut pas perdre de vue que les conditions de vie sont différentes dans ces deux villes, que les denrées rationnées et taxées ne sont pas

les mêmes. Cet indice n'a qu'un caractère indicatif assez imprécis.

En particulier, les céréales, sévèrement rationnées, aliments de base de la population marocaine, ont atteint au marché clandestin un prix de 15 à 20 fois plus élevé que le prix taxé. Les indices précédents ne permettent pas de déterminer le coût de la vie réel durant cette période.

b) Salaires

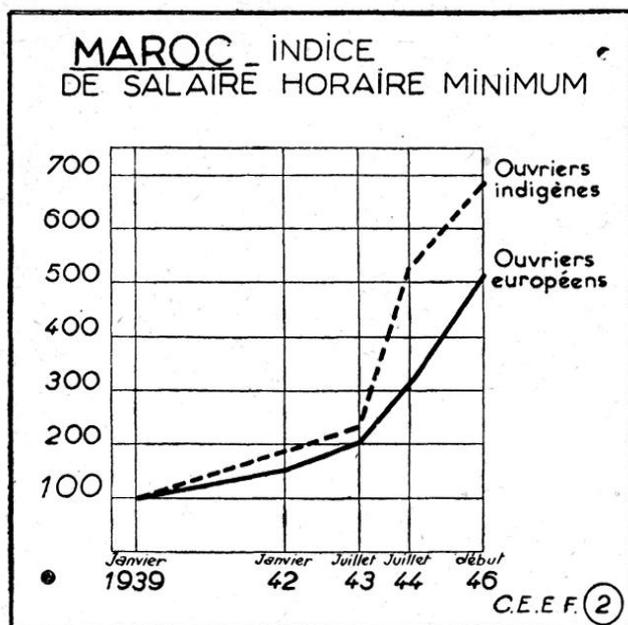
Il n'a pas été trouvé de renseignements relatifs aux salaires dans l'agriculture, profession dont vivent les 8/10 de la population musulmane. Du reste, le salariat agricole, du fait de l'extension de système de rémunération présentant des analogies avec le métayage français, payé pour la plupart en nature, proportionnellement à la récolte, a un caractère très différent de celui de la métropole.

Pour le salariat industriel, l'indice des salaires d'après les taux horaires minima légaux est le suivant :

Indices de salaire horaire minimum (1)

	Européens		Marocains		
	Ouvriers	Employés aux écritures	Manœuvres	Ouvriers	Employés aux écritures
Janvier 1939	100	100	100	100	100
Janvier 1942	150	175	205	190	160
Juillet 1943	200	225	265	230	200
Juillet 1944	310	330	650	530	360
Début 1946	510	430	840	680	470

(1) Ces indices sont calculés à partir des taux minima légaux de salaire de base augmentés des primes d'ancienneté attribuées à partir de 1943, mais ne comprennent pas les autres suppléments de salaire indirects : allocations familiales, taux privilégiés des heures supplémentaires et charges sociales diverses supportées par les employeurs.



Ces données permettent de dégager deux points caractéristiques :

— Majoration relative plus importante pour les ouvriers que pour les employés, par suite de la demande accrue de main-d'œuvre pour l'effort de guerre et de la difficulté de la trouver. Les ouvriers musulmans sont peu attirés par tout travail rémunéré en argent à des taux inférieurs à ceux des activités commerciales. La hausse des salaires ne correspond pas au cours des céréales sur le marché clandestin.

— Diminution de l'écart entre les salaires marocains et européens. Bien que ces derniers soient encore en valeur absolue d'au moins 40 % plus

élevé, il existe une tendance très nette vers l'unification des salaires quelle que soit l'origine des travailleurs ; cette tendance est favorisée d'une part par la pénurie de main-d'œuvre et, d'autre part, par l'augmentation du niveau de vie indigène. L'industrie marocaine tend à supporter des salaires analogues à ceux des pays plus anciennement équipés.

Il importe de souligner que ces conclusions n'ont qu'une valeur relative, car la proportion d'européens ouvriers et employés est très faible par rapport aux musulmans de même qualification professionnelle. Les Européens exercent, en effet, au Maroc essentiellement des fonctions de cadre et de maîtrise.

En conclusion, les disponibilités monétaires du marocain ont été plus fortes, mais devant les prix pratiqués au marché clandestin, il est difficile d'indiquer si son pouvoir d'achat réel a effectivement augmenté, comme le feraient croire les indices basés sur les prix officiels.

III. — CREDIT ET FINANCES PUBLIQUES

Les renseignements récents font défaut en grande partie.

a) Comparaison des recettes et des dépenses du protectorat.

Le montant total du budget général est passé de 1.185 millions de francs en 1939 à 2.911 millions en 1944.

La répartition des recettes et des dépenses a été sensiblement la suivante :

*Répartition du budget par poste
(en millions de francs)*

	Recettes		Dépenses	
	1939	1944	1939	1944
		%		%
Impôts directs	221	19	990	34
Impôts indirects :				
Droit de douane et d'enregistrement . .	588	50	653	23
Revenus des domaines et des monopoles	169	14	679	27
Autres recettes	207	17	589	16
Total	1.185	100	2.911	100
Dette publique	347	29	360	12
Affaires politiques	165	14	323	11
Services financiers	110	9	686	24
Affaires économiques et travaux publics	189	16	391	13
Santé, instruction, sports	149	17	373	12
Autres dépenses	225	15	778	28
Total	1.185	100	2.911	100

Les recettes budgétaires totales en 1944 ne sont qu'à l'indice 245 de celles de 1939, tandis que les prix de détail sont à un coefficient de l'ordre de 3,8 à 4. Le « pouvoir d'achat » que représentent les recettes budgétaires marocaines accuse donc en réalité une diminution de près de 35 %. Il se trouve, au moment d'entreprendre les grands travaux prévus pour l'équipement du pays, avec des possibilités financières inférieures à celles d'avant-guerre. Durant la même période en France, les recettes budgétaires sont passées à l'indice 195 par rapport à 1939, tandis que l'indice des prix de détail réglementé était de l'ordre de 280, le pouvoir d'achat public diminuait de 30 %, c'est-à-dire, étant donné l'imprécision des indices envisagés, sensiblement de la même quantité qu'au Maroc.

L'indice des recettes dues aux impôts indirects est à 116 par rapport à 1939. Cette diminution relative provient du rationnement de la consommation, du fait qu'une partie de la production vendue au marché clandestin échappe à la taxa-

tion et au ralentissement du commerce extérieur. En France, en 1944, l'indice correspondant était à 136, la diminution due à des causes analogues était compensée en partie par les recettes provenant d'une taxe sur les transactions.

Les revenus du domaine, constitués surtout par les forêts, et des monopoles, ont suivi sensiblement la hausse des prix et s'établissent à l'indice 395.

La charge fiscale nominale par habitant est passée de 170 francs en 1939 à 335 francs environ en 1944.

Aux dépenses, le service de la dette publique ne représente plus en 1944 que 12 % du budget total ; en période d'inflation, le paiement des intérêts, des rentes comme celui des retraites représente une charge de moins en moins lourde pour le budget.

b) Disponibilités monétaires

De 1939 à 1944, elles ont évolué comme suit :

*Disponibilités monétaires
(en millions de francs)*

	Circulation monétaire	Dépôts bancaires	Dépôts postaux	Caisse d'épargne et dépôts au Trésor	Bons du Trésor détenus par des particuliers	Total	Indice	
							Liquidité totale	Pourcentage circulation aux liquidités totales
Sept. 1939 .	1.126	1.000	73	206	—	2.405	100	47 %
Déc. 1944 .	10.510	8.855	1.808	1.749	1.425	24.347	1.010	43 %
Déc. 1945 .	13.167	11.925	2.184	2.356	983	30.615	1.270	43 %
Juin 1946 .	13.467	17.053	2.892	3.366	488	37.266	1.555	39 %

Le volume de la circulation monétaire a augmenté de 12 fois par rapport à l'avant-guerre. Ce mouvement ascensionnel commence en 1940 avec les dépenses opérées au Maroc par le Trésor français et les importations de capitaux français à la recherche d'un refuge et s'accroît en 1943 avec la hausse des prix intérieurs due à l'isolement partiel du pays.

Le Protectorat possède à l'heure actuelle une créance sur la Métropole sensiblement égale au montant des dépenses métropolitaines et alliées durant la guerre, représentée par des dépôts, des

bons du Trésor et des emprunts métropolitains. Cette créance devrait permettre au Maroc le financement de son équipement.

Le pourcentage de la circulation aux liquidités totales est en diminution malgré l'augmentation des signes monétaires.

Cette augmentation se reflète dans les variations des cours des valeurs à revenu variable échangées sur le marché local. L'évolution des cours des actions de la Banque d'Etat du Maroc est particulièrement représentative à cet égard.

Cours de l'action de la Banque d'Etat du Maroc côté à l'Office de Compensation de Casablanca, en francs

	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945
Plus haut..	3.715	3.810	4.650	13.500	21.000	25.250	32.000	24.900
Plus bas ..	3.600	3.600	4.500	6.500	15.000	21.500	21.250	20.000

L'indice moyen de cette valeur par rapport à 1939 s'établit à 580 et est plus élevé que celui des prix. L'insuffisance des renseignements obtenus ne permet pas de calculer un indice général des valeurs à revenu variable. Mais l'indication précédente paraît pouvoir se généraliser, ainsi qu'on le constate en période d'inflation.

Pendant la même période, l'accroissement de la circulation monétaire dans la métropole n'a été que deux fois moins rapide. L'ignorance du montant actuel des disponibilités monétaires sous leurs autres formes ne permet pas de comparer valablement le rythme inflationniste dans les deux pays.

Depuis le début de la guerre, l'abondance monétaire a favorisé l'assainissement des finances privées et a permis en particulier aux cultivateurs marocains de se libérer des dettes qui grevaient leurs exploitations agricoles. La réduction de 75 % du nombre des hypothèques inscrites est caractéristique à cet égard.

IV. — PRODUCTION MINIERE ET INDUSTRIELLE

a) Produits miniers

Les ressources du sous-sol marocain sont très diverses. Toutefois, les phosphates ont une im-

portance dominante par leur influence sur le commerce extérieur et les finances publiques du pays. L'exploitation des phosphates est passée de 33.000 tonnes en 1921 à 1.700.000 tonnes en 1939. Ils représentaient à cette date 90 % en poids et 30 % en valeur des exportations totales du pays. Leur vente à l'étranger lui procure les devises nécessaires à l'achat des produits fabriqués importés et agit également indirectement sur le prix de ces derniers. Le taux des frets des importations est diminué car les navires sont assurés d'un chargement au retour. L'extraction des gisements est réalisée par l'intermédiaire de l'Office Chérifien des Phosphates, organisme constitué sous forme de Société privée avec les seuls capitaux d'Etat. Par suite, le pays a directement bénéficié des recettes de l'exploitation, et il a reçu, de 1920 à 1939, pour un capital initial de 36 millions de francs, plus de 2 milliards sous forme de versement d'impôts, de souscription à des emprunts d'Etat et de participation aux travaux d'équipement de ports et de chemins de fer.

Les tonnages des principaux produits miniers extraits en 1945 et ceux prévus pour 1946 sont les suivants :

Production minière

Produits	Production en tonnes		Produits	Production en tonnes	
	1945	1946 Prévisions		1945	1946 Prévisions
Pétrole	3.400	3.800	Phosphates	1.650.000	2.000.000
Charbon	178.000	230.000	Amiante	480	600
Manganèse	46.000	50.000	Cobalt	890	1.000
Plomb	15.500	14.000	Fer (minerai)	200.000	350.000
Antimoine	500	600	Zinc	1.700	1.400

L'occupation a amené des perturbations dans le régime habituel d'exploitation. La difficulté des exportations, conséquence de l'insuffisance du shipping, l'usure du matériel et l'impossibilité de son remplacement, les restrictions de force motrice et de transport incompatibles avec une marche économique normale, le manque de main-d'œuvre qualifiée et la mobilisation partielle des cadres européens, sont les causes qui ont agi

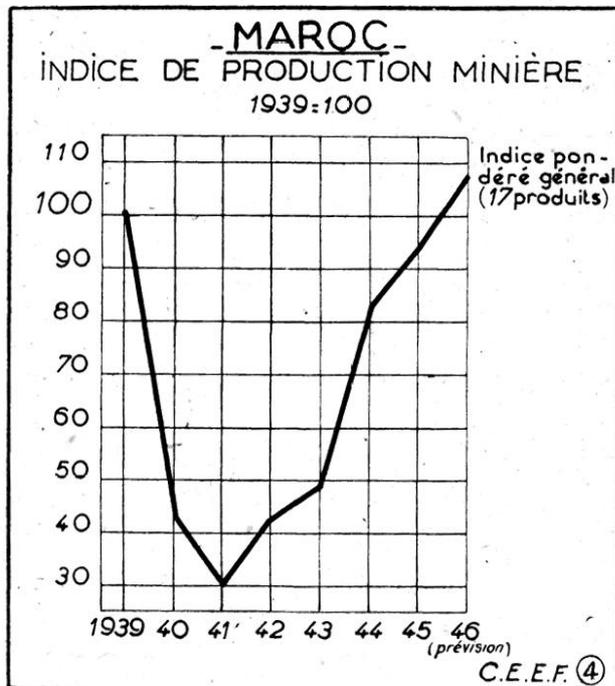
dans le sens de la baisse de la production. Par contre, l'isolement relatif du Maroc de ses fournisseurs étrangers l'a conduit à concentrer le maximum de ses efforts sur le développement de ses ressources naturelles indispensables à son existence.

Les indices des principales productions minières depuis 1938 sont les suivants :

Indices de production minière (base 100 en 1939)

	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946 (prévisions)
Phosphates	43	30	43	48	85	94	145
Charbon.	125	116	100	89	117	150	200
Pétrole.	95	130	110	105	86	80	80
Fer	18	1	1	2	3	46	85
Manganèse.	140	67	56	63	26	61	67
Cobalt.	50	48	10	1	38	15	10
Sel.	106	450	750	840	600	400	—
Indice pondéré (1) général : (17 produits)	43	30	42	48	83	94	107

(1) Calculé en prenant pour coefficient de pondération, le pourcentage de la valeur de chaque production en 1939 à la valeur de l'ensemble.



Les indices précédents reflètent les tendances signalées plus haut : diminution des productions

normalement exportées et développement de celles (charbon, sel) auparavant en grande partie importées. L'augmentation de la production de sel est caractéristique à cet égard.

L'extraction des minerais de fer a pratiquement cessé de 1940 à 1944, en raison tant de son prix de revient élevé du à la pauvreté des gisements et à l'équipement périmé des mines, que de la difficulté de son exportation ou de sa transformation sur place.

Les divers plans étudiés pour la modernisation du Maroc prévoient tous l'accroissement de la production minière axée sur la satisfaction des besoins intérieurs du pays, sur la nécessité de compléter dans la mesure du possible les besoins de la métropole et sur le développement des exportations de façon à financer les importations indispensables de produits ouvrés, ce qui aura également pour conséquence d'influer sur la balance commerciale générale de l'Union Française.

On espère arriver en cinq ans aux productions annuelles suivantes, d'après le plan établi par les services du protectorat :

Production prévue en 1951

Produits	En tonnes	% par rapport à 1945	Produits	En tonnes	% par rapport à 1945
Charbon	480.000	230	Phosphates.	2.500.000	150
Manganèse	250.000	545	Cobalt	7.500	840
Plomb	65.000	420	Fer.	500.000	250
Antimoine	1.500	300	Molybdène	100	—
			Zinc	12.000	700

L'indice général pondéré de la production minière atteindrait ainsi 158 par rapport à 1939. La réalisation de ce programme devrait s'effectuer tout en modernisant les procédés d'exploitation dans les entreprises existantes pour diminuer les prix de revient, généralement élevés, par un matériel plus rationnel, dont un outillage mécanisé, de façon à se passer le plus possible d'une main-d'œuvre difficile à recruter.

En se basant sur les prix pratiqués en 1945, le revenu annuel résultant de l'accroissement de l'extraction minière dépasserait un milliard de francs. Les investissements en capital prévus à ce titre sont donc des plus rentables.

Le développement des exportations de phosphates s'annonce très favorable du fait des besoins des pays européens qui en ont manqué depuis 1940. La situation respective des divers producteurs risque de modifier le courant des échanges d'avant-guerre. Il semble que la réalisation d'un accord entre tous nos territoires producteurs de phosphates soit indispensable pour permettre l'écoulement des minerais moins riches et pour lutter contre la concurrence étrangère. Toutefois, l'importance des besoins actuels accrus par une tendance à des pratiques culturelles plus évoluées, nécessitant plus d'engrais, et l'accroissement probable de la consommation russe, laissent espérer une demande plus forte.

D'autre part, il importe de développer la prospection minière au maximum. De nombreuses régions du Maroc ont de riches possibilités minières.

b) Industrie

L'arrêt des importations a conduit à développer les industries de transformation des ressources minières indigènes. Elles ont été limitées par le manque de machines et l'insuffisance de l'énergie disponible.

L'équipement du pays pour son industrialisation est plus indiqué au Maroc que dans les autres territoires d'Afrique du Nord, du fait de la possibilité d'y avoir une énergie électrique suffisante à des besoins accrus. Toutefois, ses res-

sources naturelles limitées et ses possibilités de main-d'œuvre ne permettent pas d'envisager l'entrée du Maroc dans la concurrence mondiale des grands produits industriels. Par contre, il faut prévoir la fabrication sur place de produits fabriqués à partir des ressources locales, essentiels à la vie du pays. Leur intérêt triple permettra de réduire l'émigration des indigènes en donnant du travail à une population croissante, tout en élevant son niveau de vie, de diminuer les achats à l'étranger, d'envisager une exportation de produits fabriqués sur les autres territoires d'Afrique du Nord.

L'insuffisance de l'équipement industriel du pays conduisait à des anomalies particulièrement coûteuses pour le pays. Aussi le Maroc exportait ses matières premières à bas prix et les rachetait sous forme de produits fabriqués. Pour y remédier, on envisage la création d'une industrie métallurgique légère telle que : tréfilerie, chaudronnerie, clouterie, fabrique de boîtes de conserves, permettant l'utilisation sur place d'une partie du minerai de fer produit et valorisant les gisements de charbon à faible teneur. Par contre, il est à craindre que ces gisements à faible rendement rendent les prix de revient des objets fabriqués trop élevés par rapport aux produits importés.

La transformation sur place des phosphates naturels en superphosphates ou en phosphates solubilisés répondra à ces mêmes préoccupations tout en fournissant aux agriculteurs du pays des engrais à bon marché.

La fabrication actuelle des usines de matériaux de construction, qui atteint déjà 175.000 tonnes pour le ciment, 70.000 tonnes pour les briques et 5.700 tonnes pour les tuiles sera doublée de façon à satisfaire les besoins prévus par le plan de modernisation.

c) Energie

Le problème de l'énergie existe de tout temps pour le Maroc. Il importait avant-guerre 65 % du charbon et 95 % des produits pétroliers consommés. Pour y remédier, un gros effort de production d'énergie électrique avait été entrepris depuis 1926.

Les ressources ont été les suivantes :

	Charbon (1.000 tonnes)		Produits pétroliers (1.000 tonnes)			
	Production	Consommation	Production Pétrole brut	Essence	Importations nettes (a) Pétrole lampant	Gazole, etc.
1939	115	182,5	4,6	96,4	7,6	52,6
1940	144	165	4,5	62,4	11,0	47,9
1941	140	242,5	6,0	17,4	4,1	14,6
1942	118	240	5,3	5,6	1,1	4,1
1943	102	230	5,0	16,6	6,3	2,9
1944	134	280	4,2	42	13	5,0
1945	173	330	3,8	30	6	33,5
1946	230	—	3,8	—	—	—

a) Chiffres provisoires pour 1945 et 1946 :

	Production d'énergie électrique (en millions de kilowatts.heure)			% de l'énergie l'origine hydraulique à l'énergie électrique totale
	Origine thermique	Origine hydraulique	Total	
1930.	14	49	63	78
1939.	12	147	159	93
1940.	22	155	177	88
1941.	32	181	213	85
1942.	47	182	229	80
1943.	59	149	208	72
1944.	79	133	212	63
1945 (évaluation)	102	110	222	50

Les réserves hydrauliques ont été utilisées au maximum depuis 1942. La proportion de l'énergie d'origine hydraulique à l'ensemble de l'énergie

électrique en baisse continue.

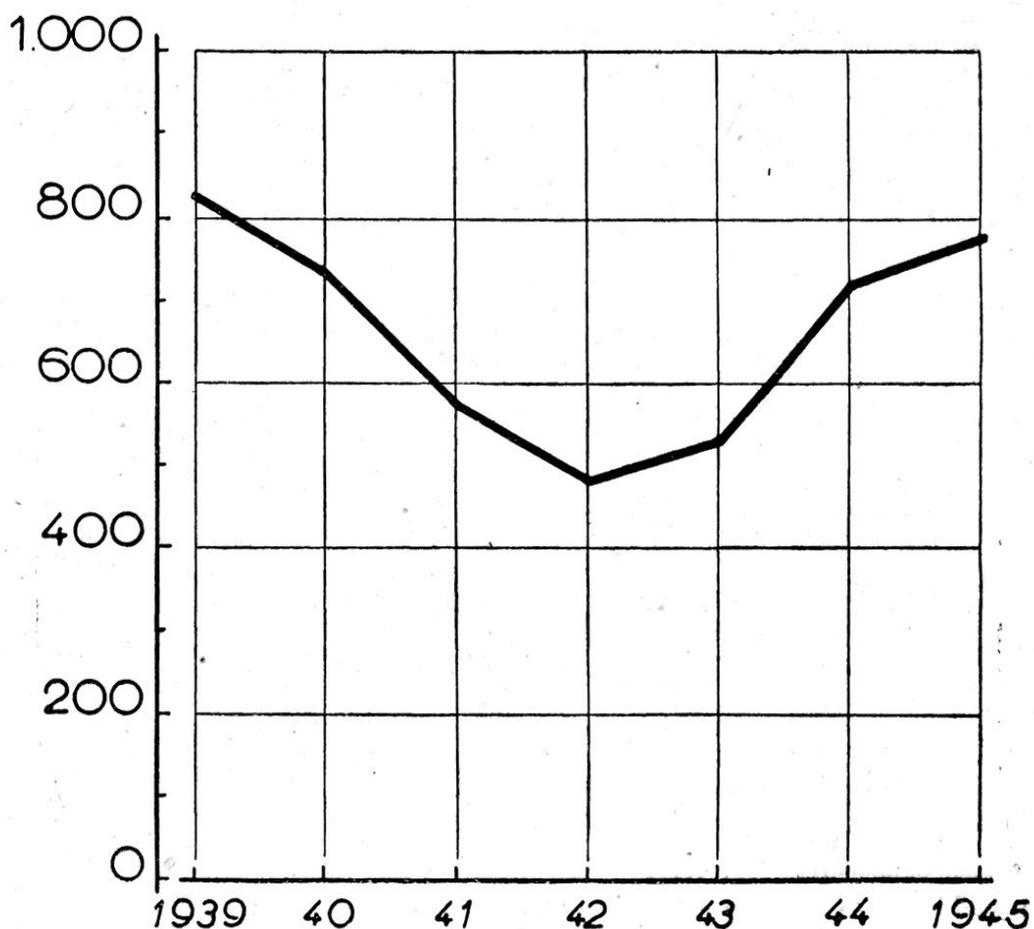
Évalué en calories, le total de l'énergie consommée a été approximativement le suivant :

Année	Consommation d'énergie (en milliards de calories) (1)
1939	828
1940	736
1941	569
1942	486
1943	529
1944	719
1945	775

(1) Calculé d'après la méthode employée par l'Institut de Conjoncture dans l'étude n° 5 sur le Bilan de l'énergie en France, en tenant compte des pertes d'utilisation.

CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE

(EN MILLIARDS DE CALORIES)



En France, en 1938, la consommation d'énergie se montait à 98.000 milliards de calories, soit 2,4 millions de calories par habitant. Au Maroc, elle n'était plus que d'environ 0,2 millions de calories, soit 10 fois moins. La différence d'indus-

trialisation des deux pays explique en grande partie cette différence.

On donnera ci-dessous la consommation d'électricité annuelle des principaux utilisateurs :

Consommation d'électricité par utilisateur
(en millions de kwh.)

	Besoins domestiques	Grosse industrie	Chemins de fer	Mines		Besoins domestiques	Grosse industrie	Chemins de fer	Mines
1938....	30	30,5	29	13					
1939....	32	32,5	35	15,5	1942....	58,5	52,5	45,5	11
1940....	32	40	44	23,5	1943....	48	48	37,5	12,5
1941....	45	48,5	50	12,5	1944....	41	49,5	41,5	34

L'utilisation de centrales thermiques s'impose pour régulariser la production et pour utiliser les charbons de mauvaise qualité.

D'autre part, l'extraction du charbon et du pétrole a été poussée au maximum sans égard à leur prix de revient spécialement élevé.

La guerre a montré l'urgence de développer l'équipement hydro-électrique du Maroc. La capacité de production totale en énergie hydraulique est estimée à quelque 2 milliards de kilowatts-heure par an, soit un huitième de la consommation française d'avant-guerre. L'équipement de 600 millions de kwh. en cinq ans est possible. Il assurerait l'indépendance du pays et permettrait de plus l'exportation de courant vers les autres territoires d'Afrique du Nord.

On rappellera que la production de charbon atteindra selon les prévisions 230.000 tonnes de charbon en 1946 et 400.000 tonnes en 1951, soit plus du double de la consommation d'avant-guerre.

Le développement de la production de pétrole est particulièrement étudié en raison de son intérêt tant pour le Maroc que pour la métropole. Les résultats déjà obtenus ont soulevé beaucoup d'espoir. Mais les possibilités sont encore incertaines.

d) Transports

1. *Chemins de fer.* — La guerre n'a pas provoqué de destructions sur le réseau ferroviaire marocain. Celui-ci, construit à partir de 1912, est en général très moderne. En 1946, le parc de matériel roulant s'établit comme suit :

Matériel ferroviaire roulant en 1946

Locomotives automotrices	Voitures et fourgons	Wagons
155	425	4.320

En 1945, 1.715 kms de lignes étaient en exploitation contre 1.575 kms avant-guerre.

En 1939, le nombre de voyageurs-kilomètres transportés atteignait 385 millions et le nombre de tonnes-kilomètres s'élevait à 500 millions environ. Du fait de l'importance des transports militaires, la variation de ces deux indices n'est pas caractéristique de l'évolution de l'activité réelle du pays.

	1940	1941	1942	1943	1944	1945 (9 mois)
Indice voyageurs-kilomètres.	190	215	240	120	140	130
Indice tonnes-kilomètres.	130	125	115	160	165	120

La consommation d'énergie par les chemins de fer a été la suivante :

Energie utilisée par les chemins de fer

	Charbon Tonnes	Electricité millions de kwh.
1939	25.000	29
1945	70.000	18

L'électrification presque totale du réseau est prévue.

2. *Routes.* — L'équipement routier du Maroc est également de date récente. Il comprend en 1946 environ 8.100 kilomètres de route moderne et quelque 33.000 kilomètres de pistes dont un

millier empierré, praticables pendant la plus grande partie de l'année. La guerre n'a pas permis un développement notable de ce réseau; seulement l'amélioration des routes présentant un caractère militaire fut poursuivie. La création de 2.000 kilomètres de routes modernes, et surtout la révision des pistes existantes, devront être réalisées. Le parc automobile n'a pu être ni entretenu correctement ni renouvelé pendant la guerre. On comptait avant-guerre environ 3.500 camions de plus de 3 tonnes et 22.000 voitures de tourisme. Le nombre actuel n'est pas connu, mais on estime que les deux tiers seulement de ce matériel sont encore utilisables. L'enrichissement d'une partie de la population indigène provoque déjà une demande accrue d'automobiles. L'importation de 35.000 voitures et d'environ 3.500 camions de fort tonnage destinés essentiel-

lement à l'évacuation de produits pondéreux hors des centres non desservis par chemin de fer serait des plus nécessaires.

3. Ports. — Ils n'ont pas subi de dommages sérieux du fait de la guerre. Leur activité ressort du tableau suivant :

Nombre et tonnage des navires entrés dans les ports marocains

	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945
Nombre de navires ..	3.219	1.887	1.594	967	586	989	771
Tonnage jauge nette ..	5.444.000	3.051.000	2.655.000	1.568.000	683.000	796.000	931.000

La diminution constatée s'explique aisément du fait de la guerre et est à rapprocher du mouvement des importations durant cette période.

l'économie marocaine ; 8/10 de la population exercent une activité agricole.

V. — AGRICULTURE ET RAVITAILLEMENT

La situation se présente sous un aspect tout autre de celui de la métropole avec des facteurs géographiques et humains dissemblables.

L'agriculture est la branche prépondérante de

La répartition des zones cultivées est la suivante :

	Zones cultivées (en milliers d'hectares)		
	1938	1942	1945
Terres ensemencées	3.910	4.710	3.000
Terres en jachère	2.940	2.400	4.000
Vergers, vignobles, jardins.....	200	420	450
Parcours pour bestiaux.....	7.960	7.780	7.800
Forêts.....	3.730	3.960	4.000
Zone alfatière	2.200	2.200	2.200

La proportion des terres en jachères par rapport aux terres ensemencées atteint 50 à 60 %, tandis que celle des terres cultivées à l'ensemble du territoire ne dépasse pas 20 %, alors que dans la métropole elle atteint 80 %. Ce fait s'explique par la structure géologique du pays, par le régime pluviométrique qui n'autorise les cultures que sur les terres possédant des réserves internes d'eau ou irriguées et par les conditions d'exploitation.

Il est difficile de mettre en évidence l'augmentation de la superficie des terres cultivables en se basant sur les statistiques des quelques années rappelées ci-dessus devant l'importance des écarts annuels dus à l'irrégularité de la pluviométrie. En règle générale, à une année de sécheresse succède une année avec des emblavements réduits, l'insuffisance de la récolte amène les paysans à consommer le grain qu'ils auraient dû conserver pour les semences.

La sécheresse s'étend souvent sur de longs mois ; elle est le facteur fondamental qui détermine la récolte présente et conditionne celles à venir en réduisant les réserves d'eau du sous-sol et des réservoirs d'irrigation. Elle provoque une menace de disette, un manque de semences, une pénurie de ressources fourragères se répercutant sur l'effectif du cheptel et sa capacité de production.

Deux formes d'exploitation des terres coexistent au Maroc.

Les Européens exploitent soit comme propriétaires individuels (environ 900.000 hectares), soit sous forme de société foncière (environ 250.000 hectares), 15 % de la superficie labourable du pays ; 67 % de ces exploitations ont une étendue supérieure à 300 hectares. Leurs procédés de culture sont des plus modernes : machines et em-

ploi d'engrais. Les marocains cultivent le reste du territoire avec les moyens traditionnels archaïques, comme propriétaire, comme métayer de statut variable ou comme ouvrier agricole.

Les rendements des exploitations européennes, de l'ordre de 10 à 12 quintaux de céréales à l'hectare les bonnes années, se maintiennent encore à 5 ou 6 quintaux dans les années de sécheresse grâce au meilleur travail des terres. Les rendements des exploitations indigènes, de 5 à 6 quintaux seulement en bonne année, tombent pratiquement à rien les mauvaises.

Les conséquences en sont particulièrement graves :

1°) *Pour le pays* qui pourrait obtenir sur son propre territoire des ressources très supérieures lui permettant de stocker l'excédent des récoltes pour les utiliser les années déficitaires.

Durant la guerre, la sécheresse de la campa-

gne 1944-45, jointe à l'impossibilité d'importations suffisantes, a provoqué une véritable famine.

2°) *Pour l'indigène*, dont le faible rendement des récoltes ne couvre pas les frais de production et qui se trouve obligé périodiquement de contracter des emprunts pour achat de semences ou d'abandonner sa terre. Il se perpétue ainsi un prolétariat rural ayant un niveau de vie peu élevé, et dont la sous-alimentation est générale. De ces faits découlent l'instabilité de la population rurale à la recherche d'autres ressources et son endettement chronique. Cette situation a du reste évolué durant la guerre grâce à la valorisation des produits agricoles

a) Production agricole

Le tableau ci-dessous donne quelques indications sur les principales productions agricoles :

Production (1.000 qx.)

	1938-39	1943	1945	1946 (évaluation)
Blé	9.400	3.310	1.700	6.360
Orge	11.350	10.860	2.290	7.060
Avoine	620	475	très faible	215
Autres céréales	3.250	2.735	500	4.200
Huile d'olive	110	130	125	non connue
Vin	650	350	550	id.
Agrumes	325	1.025	934	id.
Dattes	---	300	---	id.
Liège	185	235	256	id.
Alfa	615	630	1.400	id.

Les récoltes marocaines sont en dépendance étroite des précipitations atmosphériques. Pendant la campagne 1944-1945, précédée elle-même de deux années à faible pluviométrie, il est tombé

le minimum de pluie enregistré depuis le début des observations au Maroc ; de plus, réparti durant les mois peu utiles à la végétation.

Pluviométrie annuelle (en mm.)

Station d'observation	Normale	1942-43	1943-44	1944-45
Casablanca	406	---	349	262
Meknès	582	548	535	245

Cette absence de pluie explique la baisse catastrophique de la production en 1944-45. Cette situation fut du reste générale dans l'Ouest du bassin méditerranéen, et en particulier en Espagne.

Les surfaces consacrées aux vergers et aux cultures maraîchères sont en augmentation. Ces cultures, particulièrement rémunératrices, ont été développées pour répondre à l'accroissement de la demande au moment du débarquement al-

lié et ont été favorisées par l'irrigation. Le nombre d'arbres fruitiers divers a doublé entre 1936 et 1944. Un très gros effort a été fait pour développer la production d'agrumes, dont le nombre de plants est passé de 3.300.000 en 1943 à près de 4.000.000 en 1945. Bien que la consommation locale doive augmenter, 25 % de la production, soit 500.000 quintaux, pourraient être exportés vers la métropole, qui importait avant-guerre 1.400.000 quintaux d'agrumes de l'étranger.

L'indice pondéré de la production, calculé avec les prix unitaires de 1939 comme coefficients de pondération, par rapport aux années 1938-1939, de 80 en 1943 était tombé à 35 seulement en 1945, chute brutale due essentiellement à la sécheresse.

Les évaluations d'emblavures, au 1^{er} mai 1946, étaient les suivantes .

	Hectares
Blé dur	470.000
Blé tendre	300.000
Avoine	23.000
Orge	800.000
Maïs	480.000
Sorgho	150.000
Fèves	23.000
Pois divers	74.000
Lentilles	8.000

Tant que la récolte n'est pas faite, toute évaluation de production est bien aléatoire, car elle peut varier dans de très grandes limites selon des causes accidentelles imprévisibles : sécheresse accentuée, siroco, invasion de sauterelles. Il semble toutefois, en se basant sur les ensemencements constatés inférieurs de 25 % à 50 % à la normale, que la récolte totale de 1946 n'atteindra pas la moyenne d'avant-guerre, même si les rendements sont satisfaisants.

Les céréales qui recouvrent 93 à 95 % des surfaces cultivées, sont particulièrement importantes. Elles sont l'aliment de base traditionnel de la population musulmane. Un travailleur consomme 1 kilog de blé par jour. En fait, avant-guerre, la consommation était surtout limitée par le pouvoir d'achat. Les besoins du pays étaient évalués à 22 millions de quintaux, dont 3 millions pour la consommation animale et 3,5 millions pour les semences. L'importation pendant la guerre de denrées alimentaires inhabituelles, telles que conserves de viande, provoqueront probablement une évolution dans la consommation. L'augmentation de la consommation locale de viande en particulier est à prévoir.

Par suite de l'accroissement continu de la population, les besoins augmentent chaque année de 300 à 350.000 quintaux. En bonne année, la récolte dépasse les besoins, mais le pays devient déficitaire les années de sécheresse.

De 1938 à 1946 le rapport production sur besoin s'établit pour les céréales comme suit :

	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Production									
Besoin en céréales,	95	170	130	170	140	100	60	20	80

Mais, en fait, le pourcentage laissé à la consommation humaine a été moins élevé, car avec la sécheresse une fraction plus importante de la production de céréales a été consommée par le bétail.

L'insuffisance de la production prévue pour 1946 ne permettra pas au Maroc d'exporter vers la métropole et les territoires de l'Union française des produits alimentaires comme avant-guerre, notamment céréales et vins.

b) Elevage et produits animaux

L'élevage est presque entièrement aux mains des indigènes, à l'exclusion toutefois des porcs

non consommés par la population musulmane. Il a un caractère extensif très accentué. Il y a peu de prairies artificielles et les pratiques d'alimentation rationnelle ne sont pas suivies. Aussi le troupeau, très sensible aux éléments atmosphériques : froid et sécheresse, présente des variations d'effectif accentuées par les écarts annuels considérables de la production fourragère.

Le cheptel était uniquement élevé pour la production de viande et de cuir et comme animaux de trait. La production laitière, difficile à organiser par suite de la difficulté de la conservation des produits, était négligée. La capacité de production de ce troupeau variait également consi-

dérablement selon les années de sécheresse où les animaux demeureraient à l'état squelettique.

L'effectif réel n'est pas connu et les évaluations faites, très incertaines, varient selon les sources.

Les évaluations ci-dessous, d'après les recensements du tertib, sont des ordres de grandeur vraisemblables.

Effectif du cheptel marocain
(nombre de têtes)

	1938	1945 (indigènes)
Bovins adultes	1.500.000	1.660.000
Chevaux	190.000	200.000
Chameaux adultes...	135.000	170.000
Moutons	10.160.000	8.350.000
Chèvres	5.800.000	5.600.000

Le nombre des animaux de trait, en régression avant guerre, s'est accru par suite de la rareté du carburant et des moyens de transport. L'effectif des chameaux devrait diminuer avec le retour des conditions anciennes.

1°) Les indigènes considèrent une tête de bétail comme une valeur-refuge. Devant l'accroissement de la circulation fiduciaire, on assiste au Maroc comme ailleurs à une fuite devant la monnaie, et l'indigène préfère conserver ses bêtes, même sous-alimentées.

2°) Les exportations d'animaux, qui se montaient en 1939 à 30.000 bovins et 400.000 ovins, ont cessé pendant la guerre.

En 1943, on estimait que le cheptel s'était accru environ de 25 % en nombre. A la même époque, la consommation contrôlée de viande par rapport à l'avant-guerre avait diminué de 30 % en même temps que les exportations avaient cessé. La consommation clandestine, bien qu'importante, ne suffit pas à corriger cette anomalie dont la véritable cause vient d'être signalée.

Du fait de la « thésaurisation » des bêtes par leurs propriétaires et de leur poids moyen extrêmement variable selon leur alimentation, il est

difficile d'évaluer la production de produits animaux. Cette production a un caractère irrégulier très accentué. Une période de sécheresse, amenant l'insuffisance des aliments fourragers, provoquera, en période normale tout au moins, un afflux d'offres. Le propriétaire ayant des moyens financiers limités, est obligé de vendre à tout prix. Pour lui permettre une vente à des conditions favorables, il y aurait lieu de développer toute une organisation de stockage de la viande, frigorifiques ou conserves.

La capacité de production de laine était estimée avant-guerre à 9.000 tonnes par an, celle de cuir à 1.500 tonnes de peaux de bovins et 12 millions de peaux d'ovins.

Il semble que les ressources fourragères, très sensibles à la sécheresse, seront toujours aléatoires quel que soit l'effort réalisé dans l'équipement des ressources hydrauliques du pays. Dans ces conditions, il est plus intéressant d'axer l'orientation de l'élevage vers une production de qualité plutôt que de quantité. Un troupeau moins nombreux, convenablement alimenté, produirait davantage.

c) Autres productions

Quelques productions ont un intérêt particulier :

1°) La production de *coton* est passée de 100 quintaux en 1938 à 19.500 en 1945 et sera du même ordre en 1946. Cette culture, développée pendant la guerre pour fournir une partie des fibres textiles nécessaires au pays, ne semble pas devoir s'accroître considérablement, car elle nécessite de la main-d'œuvre et ne peut prospérer que sur des terrains irrigués où il est plus rémunérateur de se livrer à des cultures plus riches: primeurs par exemple. C'est du reste l'évolution généralement constatée à l'heure actuelle dans divers pays : Espagne, Roumanie.

2°) La pêche maritime fournit un apport important à l'alimentation du pays.

Production de la pêche maritime (en tonnes)

	1938	1944	1945 et 3 premiers mois 1946
Quantité de poissons débarqués.	30.225	31.805	44.300
Quantité livrée à l'industrie	18.540	20.070	33.000

d) Equipement agricole

En résumé, la production agricole du pays est dominée par l'irrégularité des précipitations atmosphériques et par le faible rendement des exploitations indigènes. Les remèdes à cette situation ont été étudiés et leur réalisation prévue dans le plan de modernisation du pays.

1°) *Irrigation* : Une famille a besoin, pour assurer sa nourriture, de 25 à 30 hectares de terre non irriguée. Elle pourra vivre sur 1 hectare seulement de terre irriguée. L'exportation d'une partie de la production sous forme de primeurs sera développée.

La création de barrages, permettant en dix ans l'irrigation de 210.000 hectares, est réalisable et assurera l'existence d'environ 800.000 personnes tout en augmentant la capacité de production d'énergie électrique.

2°) *Amélioration du rendement moyen* : On projette d'y arriver par divers procédés :

— Bonification des terres par drainage d'environ 150.000 hectares.

— Mécanisation de l'exploitation sur 1.800.000 hectares environ, ce qui permettrait déjà de porter la production moyenne de céréales entre 26 et 28 millions de quintaux par an. 8.000 tracteurs seraient nécessaires.

— Fabrication de superphosphates et développement de leur emploi.

— Développement des entrepôts de stockage pour étaler les récoltes excédentaires sur les années déficitaires. Leur capacité serait doublée, passant de 5 à 10 millions de quintaux.

Ces mesures seront insuffisantes si elles ne s'appliquent pas aux terres cultivées par les indigènes. Le problème se complique du fait de l'attachement de la population à ses façons culturelles traditionnelles et de son ignorance des procédés de culture moderne. On pense arriver à les convaincre par l'exemple et en leur attribuant le bénéfice de l'opération.

C'est ainsi qu'ont été expérimentés les secteurs de modernisation paysanne dont on attend un grand essor. Ils ont été créés pour protéger le domaine foncier des petites collectivités rurales et pour le développer rationnellement sans nécessiter l'endettement particulier de ses membres. Tout en augmentant la production par des procédés de culture moderne, par des grands travaux d'équipement et des investissements en moyens de production, on s'efforcera également

d'élever le niveau de vie indigène par des réformes sociales modifiant la structure même de l'économie rurale indigène. Il est trop tôt pour porter un jugement chiffré sur ce plan mis en application depuis juin 1945. Les résultats existant dans les quelques secteurs déjà mis en activité, bien qu'indiquant un réel progrès de production, ne peuvent être étendus à l'ensemble du territoire sans réserves, par suite de l'intensification des efforts portée au début de l'entreprise sur un espace réduit et de l'adaptation nécessaire. Mais ces projets très prometteurs sont suivis avec intérêt par les indigènes et en voie d'être étendus à nos autres territoires.

En même temps, on prévoit le développement des industries d'origine agricole et des industries alimentaires, en vue d'obtenir des produits exportables plus rémunérateurs : création de fabriques de pâte à papier à partir de l'alfa, de fabriques de produits à base de liège, développement des huileries, des fabriques de savon, de conserves et de confitures, extension des usines de transformation de produits textiles.

e) Rationnement

Les variations de la récolte obligeaient le Maroc à importer des denrées alimentaires, surtout dans les années déficitaires. Le sucre et le thé, aliments de première nécessité des populations marocaines, étaient importés en presque totalité.

Avant-guerre, la consommation moyenne atteignait 1.700.000 quinaux de blé, dont 70 % de blé dur, 180.000 tonnes de sucre provenant partie de la métropole et partie des Antilles, et environ 8.000 tonnes de thé.

L'occupation et le blocus isolant le pays de ses fournisseurs, joints à la sécheresse prolongée, a imposé un rationnement.

Le rationnement a fonctionné pour les Européens d'après un système de cartes analogue à celui de la métropole. Les chefs de régions administratives répartissaient les denrées rationnées aux indigènes sous leur propre responsabilité par les moyens les plus opportuns.

Les fruits et les légumes ont généralement été de vente libre. On estime que leur consommation s'est accrue durant cette période.

La viande fut temporairement rationnée à environ 100 grammes par semaine pour les civils, mais s'est trouvée en abondance quand la sécheresse amena les indigènes à sacrifier leurs bêtes.

Le lait fut sévèrement rationné et attribué uniquement aux enfants ou aux adultes sur certificat médical.

Le rationnement a varié en quantité selon les situations annuelles et s'établissait en 1945 et juillet 1946 sensiblement comme suit :

Rations mensuelles des adultes

	1945		Juillet 1946	
Pain	7.500 gr.		7.500 gr. et suppléments selon les consommateurs et les localités	
Graisses.	300 gr. européens	370 gr. indigènes	300 gr. d'huile et ration variable de beurre	
Vin	10 litres		15 litres	
Sucre	300 gr. européens	400 gr. indigènes	500 gr.	
Café pur.	600 gr. européens		200 gr.	
Thé	50 gr. indigènes		—	

La ration de pain, graisses et sucre de 1945, représente en calories 75 % de celle distribuée à la même époque en France, mais la non-concordance des autres denrées rationnées rend incertaine toute comparaison entre les niveaux alimentaires des deux pays.

Les indigènes ont souffert du manque d'huile, de sucre, de thé, de pain, ces quatre produits constituant l'essentiel de leur alimentation.

Il est très difficile de connaître la consommation effective moyenne d'huile avant-guerre par les statistiques de production et d'importation, car les indigènes consommaient également les olives et les arachides sous leur forme naturelle mais il semble que le rationnement en vigueur correspondait à peine à 50 % de leurs besoins habituels.

La consommation de sucre atteignait près de 2 kgs 500 par tête, soit six fois plus que ce que le rationnement pouvait attribuer.

Pour le pain et les céréales, les rations officielles indiquent une diminution de l'ordre de 60 %

sur la ration moyenne d'avant-guerre. L'organisation de la collecte des céréales sur le cadre des institutions administratives indigènes a amené une répartition inégale des impositions et, par suite, le développement d'un marché clandestin. Les gros propriétaires ont réalisé des stocks importants de céréales, partie conservée pour la consommation prévue, partie vendue hors collecte. Les petits exploitants et les ouvriers agricoles, imposés souvent au-delà de leurs possibilités, ont été sous-alimentés. Contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres pays européens pendant la guerre, une fraction de la population rurale a eu une consommation inférieure à sa consommation normale d'avant-guerre. Cette tendance a été évidemment accentuée par la sécheresse.

VI. — COMMERCE EXTERIEUR

Sous l'influence de la guerre, la structure du commerce extérieur du Maroc s'est modifiée

Le mouvement commercial a été le suivant :

Commerce extérieur (1.000 tonnes)

	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946 (6 mois)
Importations. .	846	570	348	401	359	559	917	635
Exportations. .	3.144	1.867	1.492	962	1.050	1.534	1.656	1.490

Les parts respectives entre les diverses catégories de marchandises ont varié sensiblement. Avant-guerre, le Maroc, pays économiquement

jeune, était surtout tributaire de l'étranger pour les objets fabriqués. Il exportait des matières premières, dont les phosphates.

Pourcentage du commerce total (en poids) des diverses catégories de produits

	Importations				
	1939	1942	1944	1945 (évaluation)	1946 (6 mois)
Matières animales	1	0,4	1	0,5	0,3
Matières végétales	37	45,6	36	58	64
Matières minérales	47	32	55	31,5	26
Objets fabriqués	15	22	8	10	9,7

	Exportations				
	1939	1942	1944	1945 (évaluation)	1946 (6 mois)
Matières animales	2	3	0,7	0,8	0,7
Matières végétales	23	30	5	4,6	4,6
Matières minérales	74,8	66	94	94	94
dont phosphates	48	56	89	89	—
Objets fabriqués	0,2	1	0,3	0,6	0,7

Le phosphate a une part prépondérante dans les exportations actuelles.

En valeur, les proportions sont différentes. A l'importation, les objets fabriqués représentent 50 % de la valeur totale des importations en 1939 et 33 % en 1945. A l'exportation, les matières minérales, poste le plus important en poids, ne représentent plus que 20 % en 1939 et 25 % en 1945 de la valeur.

Du fait du mouvement ascensionnel des prix joint à la modification relative des changes depuis 1939, les indications du commerce en valeur

ne sont pas significatives. La valeur moyenne de la tonne de marchandises importées est passée de 2.300 francs en 1938 à environ 7.300 francs en 1945. Cette variation s'explique par l'augmentation des cours mondiaux des marchandises et par l'élévation durant la guerre des taux de frêt et d'assurance.

L'indice pondéré de volume du commerce extérieur ci-après, calculé en prenant pour coefficient de pondération des quantités exportées ou importées annuellement leur valeur en 1939, élimine l'influence de la variation des prix.

Indices du volume du commerce extérieur
Importations

	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945 9 mois
Objets d'alimentation	100	64	40	42	58	75	165
Matières premières ..	100	70	43	45	33	81	54
Produits fabriqués ...	100	62	43	57	19	26	39
Importations totales ..	100	65	42	50	33	52	77

Exportations

	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945 9 mois
Objets d'alimentation .	100	131	79	41	14	12	5
Matières premières ...	100	54	59	37	37	52	50
Produits fabriqués ...	100	81	151	93	56	112	120
Exportations totales ..	100	92	74	41	27	34	32

Les proportions respectives des échanges entre les divers clients et fournisseurs ont également été modifiées.

Part des échanges (en poids) avec les divers pays

	Importations				
	1939	1941	1943	1945 (provisoire)	1946 (6 mois)
France	27	45	6	3	9
Possessions françaises.	2	32	21	16	14
U. S. A.	3	5	67	45	54
Grande - Bretagne et possessions.	10	2	1	29	17
Autres pays.	58	16	5	7	6

	Exportations				
	1939	1941	1943	1945 (provisoire)	1946 (6 mois)
France	17	34	—	15	23
Possessions françaises.	11	26	13	8	9
U.S.A.	—	1	4	6	3
Grande - Bretagne et possessions.	15	—	72	46	34
Autres pays.	57	39	11	25	31

Les pays anglo-saxons ont développé leur commerce au détriment de la métropole.

En valeur, la part de la France et de ses possessions est passée aux importations de 42 % en 1939 à 36 % en 1945, et aux exportations de 53 % en 1939 à 79 % en 1945. Ces derniers chiffres reflètent l'extrême variation des cours et la nécessité où se trouve la France d'importer à tout prix ce dont elle a besoin.

Les rapports commerciaux ont subi également des modifications durant cette période. Ils étaient libres avant guerre en vertu du Statut International du protectorat. Pendant la guerre le Maroc bénéficia du régime du prêt-bail jusqu'au 1^{er} janvier 1945. A l'heure actuelle, avec la France les importations sont libres, mais limitées en fait par l'insuffisance des fabrications françaises et les difficultés de transport. Il en est de même avec les autres pays, mais elles dépendent du montant des devises mises à la disposition du Maroc par la métropole pour financer ses achats.

Cette limitation, rendue nécessaire par la situation financière de l'Union française, est gênante

pour le Maroc, qui doit procéder à des achats de matériel et de produits fabriqués divers pour assurer l'équipement prévu à son plan de modernisation.

Il est certain que la réalisation de ce plan va modifier le courant traditionnel du commerce extérieur du Maroc d'après les tendances suivantes :

a) *aux importations*, diminution des achats de produits fabriqués et de produits alimentaires. L'augmentation de la production agricole et l'industrialisation prévue doivent couvrir une fraction plus notable des besoins du pays.

b) *aux exportations*, diminution des ventes de matières premières brutes compensée par des livraisons accrues de produits finis ou demi-finis manufacturés dans le pays.

La balance du commerce extérieur du Maroc est en général débitrice. La valeur des importations, produits fabriqués notamment, est plus élevée que celle des exportations (produits pondéreux de valeur médiocre).

Balance du commerce extérieur
(en millions de francs)

	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945 (9 mois)
Importations moins exportations	+ 480	+ 120	— 590	+ 1.035	+ 635	+ 945	+ 1.680

Le sens de la balance du commerce avec la France varie selon les années. Au total, de 1939 à 1944, il se solde par un déficit pour le Maroc de l'ordre de 300 millions de francs. Elle est régulièrement créditrice avec l'Algérie et lui a laissé un bénéfice de 1.600 millions de francs entre 1939 et 1944. Par contre, durant la même période, elle a été débitrice avec les Etats-Unis de près de 3.500 millions de francs.

Avant-guerre une partie de ce déficit était couvert par les dépenses faites par les touristes. Le nombre des journées de séjour de touristes s'est élevé au moins à 310.000 en 1939, dont les dépenses uniquement hôtelières sont estimées à 60 millions de francs environ.

Le bénéfice réel est plus élevé par suite des achats particuliers d'objets divers.

Toute propagande touristique, notamment auprès des anciens soldats américains, contribuera à l'équilibre de la balance des comptes du pays.

VII. — CONCLUSION

L'indice de production globale, agriculture et produits miniers, pondéré d'après les valeurs de 1939, s'établit, sur la base 100 en 1939, à 44 pour 1945 et environ à 101 pour 1946.

Le manque de données précises sur les prix, les salaires et les niveaux de vie des diverses catégories de la population, joint à l'absence d'indication récente sur la valeur actuelle des autres indices économiques, ne permettent pas de tirer des conclusions valables pour l'immédiat.

Les statistiques connues permettent toutefois de préciser les tendances, en partie déjà latentes avant guerre, qui se sont accentuées depuis.

L'économie marocaine axée avant guerre sur deux productions : céréales et phosphates, dépendait des importations étrangères. L'isolement partiel dû à la guerre l'a conduit à diversifier et à intensifier ses productions afin de couvrir une

fraction de ses besoins essentiels. Il ne peut être question de réaliser une autarcie, rendue du reste difficile par la pénurie d'énergie et contraire au Statut International du territoire; l'effort d'équipement déjà réalisé permettra la transformation sur place des matières premières indigènes consommées dans le pays, avantage social certain et parfois même, avantage économique.

La croissance démographique du Maroc a été, jusqu'à présent, plus rapide que le développement économique, ce qui est une cause de déséquilibre. La comparaison entre les consommations moyennes par habitant entre le Maroc et la Métropole n'est pas significative car les habitudes de vie, conditionnées par des mœurs et des ressources naturelles dissemblables sont très différentes. Mais, de toutes façons, il est nécessaire pour donner à sa population un niveau de vie plus élevé et plus stable, de développer au maximum les ressources du pays.

Le plan de modernisation atteindra cet objectif :

- 1°) par la prospection de ressources nouvelles,
- 2°) par la lutte contre la sécheresse au moyen de travaux d'irrigation,
- 3°) par l'amélioration du rendement des exploitations indigènes.

De la réussite de ce dernier point dépendra essentiellement le progrès économique du pays par l'amélioration du niveau de vie et du développement social des Marocains. L'entreprise est encore trop récente pour qu'on puisse préjuger de son succès.

L'éducation du cultivateur marocain est la base de tout progrès social. Il faut lui donner non seulement l'apprentissage technique nécessaire pour lui permettre de s'adapter à la modernisation du pays, mais également les éléments de culture générale pour favoriser son développement social. A l'heure actuelle, sur environ 1 million de jeunes Marocains, 35.000 seulement suivent l'enseigne-

ment primaire officiel et quelque 100.000 les cours indigènes dont la valeur scolaire est faible. A cette préoccupation se rattache la nécessité de créer des cadres indigènes. Les Marocains n'occupent que 31 % des emplois publics, dont 1 % seulement d'emplois supérieurs, bien que le recrutement leur soit largement ouvert et que les rétributions soient égales à celles des Européens. Malheureusement l'attrait des gains procurés par le commerce plus ou moins régulier détourne les marocains des situations administratives moins rémunératrices.
